



PAR COURRIEL

Québec, le 28 octobre 2024

Monsieur Éric Goyer
Directeur de santé publique
Direction de santé publique des Laurentides
Centre intégré de santé
et de services sociaux des Laurentides
1000, rue Labelle, bureau 210
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6

Monsieur le Directeur,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a le plaisir de vous octroyer un financement récurrent non récurrent de 1 712 683 \$ pour l'année financière 2024-2025, et ce, afin de déployer le projet Épanouir visant la promotion de la santé mentale en contexte scolaire. Ce financement vise plus précisément à soutenir les trois volets suivants :

- Volet 1 – Formation : 145 435 \$;
- Volet 2 – Postes d'agents de planification, de programmation et de recherche : 535 153 \$;
- Volet 3 – Postes de conseillers en promotion et prévention : 1 032 095 \$.

Un versement de 1 370 146 \$ vous sera transmis dans les plus brefs délais. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel. À cet effet, un gabarit de reddition de comptes se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus respectueuses.

Le Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint.

Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M^{me} Julie Delaney, CISSS des Laurentides

N/Réf. 24-SP-00364-006